

PROJET



PEDAGOGIQUE



2024 - 2025

ACCUEIL DE SIAUGUES STE MARIE



Adresse mail :

al-siauguesstemarie@villeauvergne.org

Tel : 07.68.61.83.10

Permanences administratives : les jeudis de 8h30
à 10h30

Table des matières.

Table des matières.	2
Notre accueil de loisirs.	3
L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
LES ACTIVITES :	6
LES REPAS	7
Les Gouters.....	8
Rôle de chacun :	9
RELATION : ADULTE /ENFANT	11
Organisation d'une journée :.....	12
Accueil des enfants porteurs de handicaps.....	13
Objectifs éducatifs :	14

Notre accueil de loisirs.

L'accueil est géré depuis 2017 par Ville Auvergne dont le siège est à Armandon 43300 Saint Prejet-Armandon , association profondément attaché aux valeurs de l'éducation populaire qui met l'enfant au cœur de ses projets dont les besoins sont respectés , la parole écoutée, l'émancipation et l'autonomie accompagnées et de rendre vivante la Charte internationale des Droits de l'enfant (CIDE) L'association est un mouvement qui accompagne les équipes d'encadrants dans leurs démarches administratives et animatrices qui les guide dans leur fonctions , les épaulés en s'appuient sur les pédagogies Montessori -Freinet- Dewey-Korczak , l'association est un mouvement laïque et apolitique , elle accepte chacun dans le respect des lois de la république et du vivre ensemble, elle a à cœur de créer du lien éducatif et social ainsi que veiller aux recommandations pour la santé des enfants émanant de l'OMS

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Siaugues sainte Marie est établie en zone rurale dans la salle des petites canailles , salle d'animation tous public , le bâtiment englobe l'école publique Alice et Albert Thomas et la salle des petites canailles , au cœur du bourg de Siaugues saint Romain en Haute Loire , à trente kilomètres de Brioude , vingt -six kilomètres du Puy en Velay et quinze kilomètre de Langeac .

L'accueil de loisirs de Siaugues Ste Marie accueille les enfants de 3 à 13 ans . Il se situe dans les locaux de l'école publique Alice et Albert Thomas, au premier étage dans la salle des petites canailles.



La municipalité met à disposition pour l'accueil de loisirs :

Le rez de chaussé : hall de l'école, la salle de sieste, le réfectoire et la cour de l'école

La salle des petites canailles : grande salle de spectacle séparable par une cloison amovible, une pièce de stockage du matériel, une pièce commune avec la halte-garderie et le bureau de direction

Il est géré depuis 2017 par Ville Auvergne , association profondément attaché aux valeurs de l'éducation populaire

IL est ouvert de 7h30 à 18h00 pendant la première semaine des petites vacances et tout le mois de juillet sauf pendant les vacances de Noël selon le calendrier suivant

Vacances d'Automne	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Vacances d'été
21/10/2024 au 25/10/24	24/02/2025 au 28/02/2025	21/04/2025 au 25/04/2025	07/07/2025 au 01/08/2025

LES ACTIVITES :



Les activités sont en rapport avec le thème choisi, elles sont adaptées en fonction de l'âge des enfants pour ne mettre aucun en difficulté, elles sont au maximum réalisées par l'enfant avec l'aide de l'animateur si le besoin s'en fait sentir. Elles sont recherchées pour faire naître leur créativité et leur imagination. Elles peuvent être aussi bien sportives, culturelles ou artistiques, elles se déroulent dans une journée type après le temps d'accueil entre 9h30 /11H30 (activités généralement manuelles) et l'après-midi 14h30 /16H (activités sportives ou manuelles suivant la météo ainsi que les sorties).

LES REPAS



Les repas sont pris en commun dans la salle du réfectoire de l'école , le mobilier est adapté à l'âge des enfants , en livraison froide par l'ESAT de Langeac , ils sont commandés quinze jours à l'avance et confirmés chaque matin avant le début des activités , livrés à 11h dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité .Les repas doivent être avant tout un moment de convivialité et d'éducation en favorisant la découverte de nouveaux aliments , l'animateur sera là pour faire goûter de tout sans les forcer . Les repas sont composés d'une entrée, viande ou poisson, légume, fromage ou yaourt et dessert

Les Gouters



Les gouters sont soit préparés lors des temps d'activités en fonction du thème choisi soit avec les produits locaux (pain, fruits.) En tenant compte des allergies, il est pris en général à l'extérieur, il sert aussi d'occasion de dialoguer sur la journée qui s'est déroulée.

Les temps d'accueil des familles matin / soir.



Ces temps sont un moment propice d'échange avec les familles. Il permet de faire le lien entre les différents temps de vie de l'enfant. La transmission famille structure est un point important.

Les enfants arrivent de manière échelonnée de 7h30 à 9h30. Ils sont accueillis par un membre de l'équipe qui recueille les informations que la famille souhaite transmettre pour la journée concernant leurs enfants.

Le soir, le même accueil est organisé de 17h00 à 18h00. L'encadrant d'accueil ou l'animateur du groupe d'accueil de l'enfant prennent un temps pour décrire à la famille ce qui a été fait dans la journée et comment l'enfant a participé et passé sa journée. C'est un temps d'échange et de co-construction avec les familles qui peuvent poser des questions sur les activités et les plannings et faire des suggestions.

Rôle de chacun :

Le directeur



Il a comme responsabilité :

L'animation de l'équipe

La gestion financière matérielle et administrative

Les relations avec les différents partenaires (fournisseur de repas , transporteurs ,responsables des structures des sorties)

Le lien avec les familles

La formations des animateurs stagiaires et le suivi des équipes

La création du projet pédagogique et sont suivi

La sécurité de l'équipe et des enfants

Prise en charge des enfants durant le temps d'animation



L'animateur titulaire, stagiaire ou non diplômé.

Il est soit diplômé BAFA ou ayant le CAP petite enfance pour ceux non qualifié, ils renforcent le taux d'encadrement dans le respect des normes, il doit vis-à-vis des enfants :

Garantir la sécurité physique et affective de chacun

Veiller au respect des règles de sécurité et à la bonne utilisation du matériel

Être à l'écoute des enfants et attentif aux besoins de chacun

Apprendre aux enfants à vivre ensemble en favorisant les échanges

Proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge

Assurer le rangement des salles avec les enfants après chaque activité et en fin de journée

Ils doivent vis-à-vis de la direction

Prendre part aux réunions

Participer à la préparation des activités

Prendre une part active dans la définition des objectifs du projet pédagogique élaboré chaque année en favorisant leur prise en compte dans le choix des activités proposées



L'évaluation de l'animateur stagiaire pratique.

1 – Préparation et planification :

- Quels objectifs pédagogiques as-tu définis pour tes animations ?
- Comment as-tu choisi les activités en fonction des âges et des besoins des enfants ?

2- Animation

- Peux tu décrire une activité que tu as animée et comment as t capté l'attention des participants
- Quelles techniques as-tu utilisées pour encourager la participation des enfants

3-Gestion de groupe

- <Comment as-tu gérés les comportements difficiles au sein du groupe ?
- Quelles stratégies as-tu mis en place pour favoriser un climat de confiance et de respect

4 Evaluation

- Comment Quels résultats as-tu observé évalues-tu la satisfaction des enfants par rapport aux activités proposées ?

5- Résultats

- Quelles résultats as-tu observés chez les enfants après tes activités ?
- Comment penses tu que ton intervention a contribué aux participants ?

RELATION : ADULTE / ENFANT

CLIMAT DE CONFIANCE

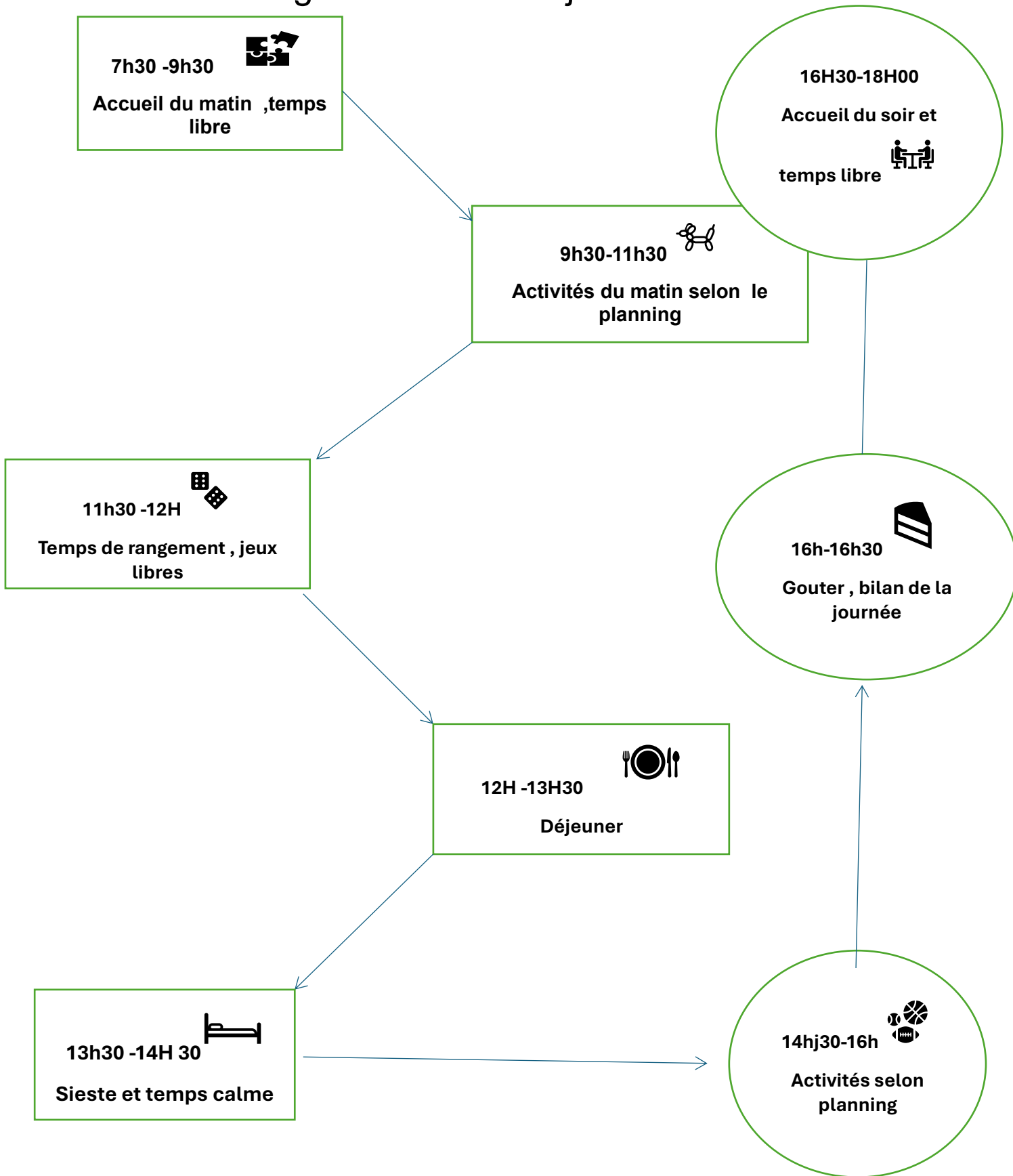
INTEGRATION DE CHACUN



ECOUTE

**Réponds aux besoins
fondamentaux**

Organisation d'une journée :



Accueil des enfants porteurs de handicaps.

L'association est partenaire du DAHLIR qui permet la mise en place d'outils spécifiques pour accueillir dans les meilleures conditions possible les enfants à besoins spécifiques.

Au sein de l'association, Myriam Lacroix-Gilles et Kellian Tiberti sont référents pour l'accompagnement des directeurs et des structures sur ce sujet.

La procédure voulue par l'association est la suivante :

- Entretien avec la famille : Cet entretien permet de cerner les besoins de l'enfant en fonction de son handicap. Il peut avoir lieu en amont de la première inscription ou après que l'enfant ait été accueilli dans le cas où le handicap n'était pas identifié avant. Durant cet entretien, il est prévu la présence du référent départemental du Dahlir, de la famille et des référents Ville Auvergne.
- En fonction des échanges du premier entretien, les outils et accompagnements sont développés et mis en place. Dans certains cas, le renfort d'un animateur supplémentaire peut être préconisé et recruté.
- Durant les différentes périodes d'accueil, des temps spécifiques de situation sont fait :
 - o Quotidiennement avec la famille et l'animateur spécifique.
 - o Hebdomadaire en équipe d'animation.
 - o Avec le Dahlir au minimum une fois durant la période d'accueil et une fois en fin de séjour.
- A chaque fois que cela est possible, des temps d'échange en amont et en aval avec les instituts qui prennent en charge l'enfant en dehors de nos temps d'accueil (quand une telle prise en charge existe) pour assurer une cohérence de continuité des actions des différents intervenants dans la vie de l'enfant.

Objectifs éducatifs :

Comme indiqué plus haut, nous dépendons de l'association « ville auvergne ». Une association avec des valeurs d'éducation populaire mais aussi avec des objectifs éducatifs forts tels que :

Donner à l'enfant un rôle d'acteur

Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la vie collective

Enrichir la culture de l'enfant

Former les acteurs de l'animation

Objectifs pédagogiques :

Sans objectif pédagogique il n'y aurait pas de centre de loisirs.

Mais à quoi ça sert ?

Il faut savoir que les objectifs sont fixés par toute l'équipe d'animation, afin de répondre aux différents besoins des enfants dans le centre. C'est pour cela que nous avons des objectifs pour les plus de 6ans et pour les moins de 6ans.

Enrichir l'autonomie et la responsabilisation des enfants

- donner des responsabilités aux enfants
- laisser l'enfant faire les tâches par lui-même
- organiser les différentes tâches journalières
- permettre aux enfants d'adapter l'activité à ses compétences et capacités

Moyens

- en mettant en place un tableau de tâches quotidiennes
- en donnant uniquement des instructions et explications
- en mettant le matériel à disposition de chaque enfant
- en créant un modèle pour les activités

Critères :

- 100% ont eu des responsabilités dans la semaine
- 80% des enfants ont réalisé leurs tâches seul
- faire et afficher 1 tableau avec toutes les tâches journalières à faire

-au moins 90% des enfants sont satisfaits par les activités

Etendre les connaissances des enfants en découvrant son environnement et de nouvelles techniques.

- collaborer avec les enfants pour le choix des activités
- faire des balades pour approfondir la connaissance de son territoire
- proposer des activités variées

Moyens :

en prenant en compte leurs envies

- en ayant des activités hors les murs
- en proposant un programme d'activités variées entre activités manuelles, sportives, ...

Critères :

- au moins deux activités par semaine sont choisies avec les enfants
- avoir un programme par semaine avec au plus 40%)des activités qui sont manuelle

Laisser la place aux enfants de pouvoir s'exprimer, faire des choix, de pouvoir maîtriser ses émotions

- mettre en place un rituel
- organiser des temps d'échange
- être à l'écoute

Moyens :

en mettant des temps de parole pendant la journée

- en créant un coin où l'enfant peut rester au calme et tranquille (pour se calmer ou être tout simplement seul)
- en étant réceptif à chaque « alerte » des enfants
- en mettant en place un animateur référent par groupe

Critères :

- Créer un coin « émotion »
- au moins 50% des enfants l'ayant utilisé en sont satisfaits
- Satisfaction des enfants, de l'équipe d'animation, des parents du rôle d'animateur référent
- avoir au moins 2 temps de parole par jour

-au moins 80 % des enfants participent activement lors du temps de parole en fin de semaine

Développer le lien entre les parents et le centre de loisirs

- créer des évènements
- faire des points journaliers
- Informer les parents des actualités du centre, de l'association.

Moyens

- en créant des moments parents/ enfants dans le centre de loisirs
- en mettant en place un temps d'échange
- en créant des moyens de communication (affiches, flyers...)

Critères :

- faire au moins une soirée parents/ enfants sur le séjour
- au moins 90% des parents ont un compte rendu chaque jour
- au moins 60% des parents sont informés des différents évènements du centre

Harmoniser le respect et l'entraide entre enfants et accepter l'autre dans sa différence (race, sexe, handicap)

- Avoir des règles communes
- faire des activités en collectif mixte

Moyens :

- en créant des règles de vie ludiques et simples
- en mettant en place des équipes mixtes
- en faisant des activités basées sur la collaboration et l'entraide

Critères

- faire un panneau ludique et illustré des règles de vie
- 90% des enfants participent aux différents jeux proposés sur une semaine
- Réaliser au moins une œuvre commune
- que 90% des enfants participent à cette œuvre.

